

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,  
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,  
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant  
**La poursuite des travaux de la liaison Tihange-Strée-Tinlot  
en période de pandémie**

Monsieur le Ministre,

Le Covid-19 a surpris tout le monde et a entraîné l'arrêt temporaire de certains chantiers. Qu'en est-il des travaux de la liaison Tihange-Strée-Tinlot? Le virus a-t-il entraîné un retard supplémentaire dans ce dossier?

Lors d'une précédente question, j'ai eu l'occasion d'aborder les expropriations nécessaires à la phase 3. A cet égard Monsieur le Ministre, le Comité d'acquisition a-t-il pu poursuivre les estimations et les négociations avec les futurs expropriés? Pouvez-vous m'indiquer où en est le dossier et si un calendrier est disponible? Dans l'affirmative, pouvez-vous me le communiquer?

De plus, vous n'êtes pas sans savoir que la péremption des permis nous guette, en ce compris pour les travaux relatifs à la liaison Tihange-Strée-Tinlot. En effet, depuis le temps que nous parlons de ce dossier, nous avons tout connu: les deniers mais pas le permis, le permis mais plus l'argent et, désormais, le permis et les deniers. Il est donc plus qu'urgent de s'activer pour enfin mettre un terme à cet épineux dossier.

Monsieur le Ministre, afin de ne pas revivre une situation similaire, pouvez-vous me faire un état des lieux des différents permis en cours pour la réalisation de la liaison Tihange-Strée-Tinlot? Une demande de prolongation de ces permis est-elle envisagée?

Je vous remercie.

### **Réponse du Ministre Henry:**

Il y a effectivement un impact Covid-19 sur tous les chantiers, qui pour certains ont été arrêtés, et pour d'autres ont continué, mais à un rythme plus lent. Pour le dossier qui nous concerne, la crise que nous vivons n'a certainement pas aidé les choses et impacte les délais de la procédure.

Depuis la précédente question de l'honorable membre à ce sujet, mon administration a adressé un courrier au Comité d'acquisition d'immeuble leur demandant de bien vouloir avancer sur le dossier en sollicitant entre autres la fourniture d'un planning prévisionnel de leurs travaux. La Direction des routes de Liège n'ayant pas reçu ce planning, elle relance par courrier son homologue du Comité d'Acquisition.

Les permis de bâtir ont été introduits en fonction des différentes phases de la liaison. Le dernier en date a été obtenu en 2018 et est valable jusqu'en 2023.